



SYNTHESE RAPPORT ACCESSIBILITÉ HANDICAP

2022-2023



METROPOLE ROUEN NORMANDIE
108 allée François Mitterrand, 76006 ROUEN

SYNTHESE DU RAPPORT D'ACTIVITÉS ACCESSIBILITÉ ET HANDICAP 2022-2023

COMMISSION INTERCOMMUNALE POUR L'ACCESSIBILITÉ
ET L'INCLUSION DES PERSONNES EN SITUATION DE
HANDICAP DE LA METROPOLE ROUEN NORMANDIE

1 LA COMMISSION INTERCOMMUNALE POUR L'ACCESSIBILITE ET L'INCLUSION DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

La Commission Intercommunale pour l'Accessibilité de la Métropole Rouen Normandie a été créée en 2017. Elle est composée d'associations, d'élus et de représentants professionnels.

Elle a notamment pour mission

- de dresser un constat de l'état d'accessibilité du cadre bâti existant, de la voirie, des espaces publics et des transports.
- d'organiser un système de recensement de l'offre de logements accessibles aux personnes handicapées et aux personnes âgées
- de faire connaître aux services de la Métropole les difficultés rencontrées par les associations et les usagers.

La commission intercommunale pour l'accessibilité et l'inclusion des personnes en situation de handicap se compose :

- D'élus métropolitains,
- D'associations de personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite,
- De structures qualifiées : l'Etat, la Région Normandie, le Département de Seine-Maritime, la Chambre de Commerce et d'Industrie, la Chambre des Métiers, l'Union Sociale pour l'Habitat et les sociétés de transports en commun TCAR et TAE,
- Des services de la Métropole.

Au cours de la période 2022-2023, la Commission s'est réunie **2 fois en séance plénière**, sous la présidence Mme Mulot, Vice-Présidente de la Métropole Rouen Normandie en charge de la lutte contre les discriminations, de l'égalité femmes-hommes et du handicap.

En 2024, un groupe de travail thématique Transports a été organisé. D'autres groupes pourront être constitués sur des thématiques à définir.

La Métropole a engagé un partenariat avec la Coordination Handicap Normandie (CHN) depuis 2011. Grâce aux conventions conclues successivement, de nombreuses actions ont pu être réalisées sur la prise en compte des besoins et des attentes des personnes en situation de handicap dans les différents champs de compétences de la Métropole et de la CHN : notamment autour de la Journée Internationale du Handicap, de la marque Tourisme et Handicap, de l'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées, de l'accessibilité, etc...

Un rapport accessible au plus grand nombre

Ce document a été rédigé en tenant compte des recommandations formulées dans le cadre du Groupe Technique de Référents Accessibilité des Villes Inclusives coanimé par le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA) sur l'accessibilité des documents numériques :

- Utilisation de la police Verdana en taille 12 points ;
- Interlignes de 1.50 point, ou au minimum de 1.15 point ;
- Texte non justifié ;
- Absence de retours vides à la ligne ;
- Description alternative donnée aux images ;
- Utilisation de listes à puces ;
- Structuration du document par titres hiérarchisés.

Ces recommandations sont destinées à améliorer la lisibilité du document pour les personnes porteuses de troubles dys- ainsi que pour les personnes aveugles et malvoyantes, notamment dans le cadre du recours à un lecteur d'écran.

Le choix de ne pas utiliser d'écriture inclusive introduisant des éléments de typographie supplémentaires a été guidé par les mêmes considérations. Lorsque cela a été possible, le recours à des termes englobants a été privilégié.

Enfin, la version complète du rapport est également disponible en version word et pdf.

ACCESSIBILITE DES TRANSPORTS EN COMMUN

BILAN D’EXPLOITATION DU RESEAU

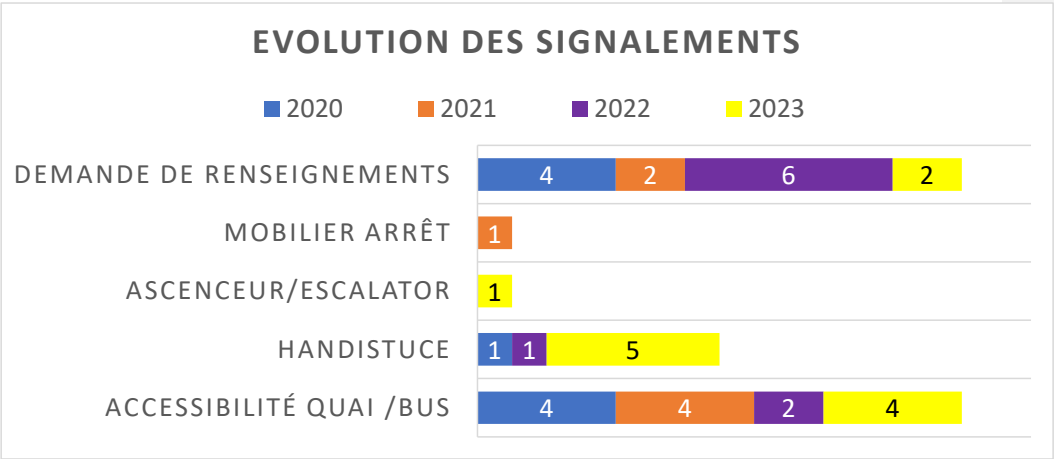
Service de transport HANDISTUCE

Le service connaît une hausse de fréquentation continue avec 83 199 voyages enregistrés en 2023 contre 77 910 voyages en 2022.

Afin de rendre le service plus accessible à tous, un changement de tarification a été opéré : en septembre 2023, la tarification horokilométrique a été remplacée par la tarification du réseau ordinaire, soit un titre 1 voyage ou l’utilisation d’un abonnement annuel. Le coût du trajet passe donc d’une moyenne de 3,70 € à 1,80€ ou moins en cas d’abonnement.

Signalements concernant l’accessibilité du réseau

Le nombre de signalements concernant l’accessibilité du réseau se maintient avec toutefois d’avantage de signalements sur le service Handistuce en 2023.



Formation des agents à l'accueil des PSH

76% des effectifs d'Astuce sont formés à l'accueil des personnes en situation de handicap.
Le plan de formation continue son déploiement.



960 conducteurs formés au handicap moteur

788 conducteurs formés au handicap visuel

AMELIORATION ET EXTENSION DU RESEAU

Mise en accessibilité des quais du réseau Bus et de leurs abords

Le Schéma Directeur d'Accessibilité des Transports prévoit la mise en accessibilité des arrêts prioritaires du réseau :



En 2022, 18 quais supplémentaires ont été mis en accessibilité.

En 2023, 27 quais supplémentaires ont été mis en accessibilité

Au total, les investissements de mise en accessibilité et d'amélioration du réseau d'infrastructures des bus représentent :



1,2 Millions d'€

Budget des travaux d'amélioration du réseau en 2022



1,2 Million d'€

Budget des travaux d'amélioration du réseau en 2023

Création d'un pôle car-bus devant le lycée de Déville-Lès-Rouen



Bâtiments d'accueil transports et pôles d'échange

Guidage dans le Pôle d'échanges du Mont Riboudet

En 2023, le guidage des usagers en fauteuil roulant a été amélioré et étendu entre le Parking du Mont Riboudet, le Pôle d'échanges bus, le Palais des Sports et le centre commercial Docks 76.

Réaménagement de l'agence Astuce du Théâtre des Arts

Des travaux d'aménagement ont été réalisés à l'intérieur de l'agence des mobilités de la rue Jeanne d'Arc à Rouen pour pouvoir accueillir au mieux les usagers.

Une réflexion est en cours pour modifier les conditions d'accès des personnes à mobilité réduite avec pour objectifs d'améliorer le guidage et de faciliter le passage à l'intérieur de l'agence.



Déménagement de l'agence Astuce d'Elbeuf-Sur-Seine

Circulations verticales

La disponibilité des ascenseurs ne connaît pas d'évolution majeure d'une année sur l'autre. Un programme de remplacement des ascenseurs de l'ensemble du réseau de transports est prévu à partir de 2025.



96%

Taux de disponibilité des ascenseurs en 2022-23

Recomposition du réseau Astuce

Pour améliorer le maillage du réseau, **12 nouvelles lignes de bus** ont été créées, dont 4 nouvelles lignes Fast : F6, F7, F8 et F9. Toutes les informations concernant les modifications du réseau sont disponibles sur le site internet dédié : www.reseau-astuce2022.fr

Extension de la ligne de TEOR T4 jusqu'à la ZAC Rouen Innovation Santé



Depuis la mise en service de la ligne T4 en 2019, 5 nouveaux arrêts sont desservis :

- Marie Marvingt
- Saint Hilaire
- CHU - Charles Nicolle
- Campus Santé
- Marie Curie - MTC

Nouvelle ligne TEOR T5 de Mont Saint Aignan à la gare Saint Sever



La ligne T5 se déploie entre le terminus Mont aux Malades à Mont Saint Aignan, le Campus, le Mont-Riboudet, le Pont Flaubert, le futur Quartier Flaubert, le Métro Joffre-Mutualité et la future Gare Saint Sever à Rouen.



Le chantier va se dérouler en plusieurs phases pour s'achever à l'automne 2025. Les travaux sur le boulevard d'Orléans ainsi que sur la rive droite (Pôle d'Echange Multimodal /RD 982 et 6015) ont débuté en février 2024. Ceux situés dans le quartier Rouen Flaubert (rue et pont Niki de Saint Phalle) commenceront en septembre 2024.

2 LA GESTION DE LA VOIRIE POUR LA CONTINUITE DE LA CHAÎNE DE DEPLACEMENT ET LES GRANDS PROJETS

Les cinq pôles de proximité de la Métropole aménagent et entretiennent au quotidien l'espace public. Leurs interventions comprennent à la fois des opérations de rénovation d'espace public et des actions ponctuelles spécifiques pour l'amélioration de l'accessibilité.

D'autres directions de la Métropole portent des aménagements structurants : les grands projets d'aménagement, d'infrastructures, ou de renouvellement urbain avec l'ANRU

En 2021, le dispositif **Fonds d'Aide aux Communes pour l'Investissement Local (FACIL)** a été créé. Ce dispositif est mis en place pour la période jusqu'au 31 décembre 2025 et permet à la Métropole Rouen Normandie de contribuer à financer la réalisation, la réhabilitation et l'acquisition d'équipements au service des compétences des communes. L'enveloppe est notamment destinée à contribuer à l'amélioration de l'accessibilité des bâtiments et des espaces publics gérés par les Communes.

Un **fonds d'aide à l'aménagement (FAA)** spécifique à destination des communes de moins de 4500 habitants a également été créé avec une enveloppe de 600 000€ en 2021 augmentée à 700 000€ depuis 2022.

Bilan des aménagements spécifiques réalisés par les pôles de proximité



415 passages piétons ont été dotés de **balises sonores**



219 **traversées** ont été rendues accessibles avec abaissements du trottoir et installation de bandes podotactiles



122 places de **stationnement PMR** ont été réalisées

Exemples de rénovations de l'espace public



Place Gadeau de Kerville, Rouen



- Le nivellement a été revu avec la suppression des emmarchements sur la place afin de faciliter les déplacements de tous

- Une bande de guidage a été implantée pour faciliter l'orientation des personnes malvoyantes et non voyantes

Quartier de l'Eglise, Maromme

Création de zones de rencontre, de zones 30, sécurisation des traversées piétonnes dans le centre de Maromme.

Sur la rue de la République, les trottoirs ont été repris. Aux abords de l'église, un parvis a été créé en supprimant les marches.

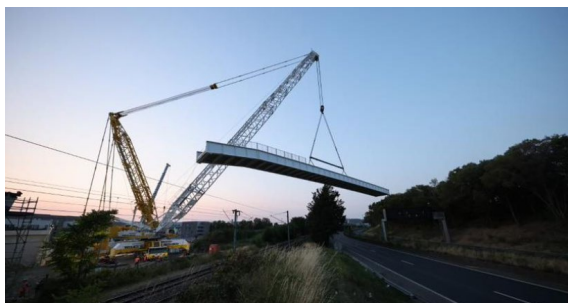


Un arrêt car scolaire a été réalisé devant l'école de musique et une desserte minute a été mise en place devant l'EHPAD. Enfin, l'éclairage public a été rénové.

Les grands projets de la métropole

Sur la période 2022-2023, plusieurs grands aménagements ont été réalisés au rang desquels sont cités :

- Les aménagements de transport (extension T4, nouvelle ligne T5, création de nouvelles lignes Fast...)
- Des aménagements cyclables : sur la contre-allée du quai Gaston Boulet et de l'avenue du Mont Riboudet, ainsi que sur la contre-allée du boulevard de l'Europe et ses intersections à Rouen
- Des opérations liées aux quartiers Politique de la Ville qui ont démarré sur les périmètres ANRU de Saint Etienne et du Petit Quevilly.



Opération de grutage du tablier de la passerelle qui relie le quartier de la Piscine au centre-ville du Petit Quevilly au-dessus la Sud 3 et la voie de chemin de fer

ACCESSIBILITE DES BATIMENTS PUBLICS

En tant que gestionnaire de nombreux ERP, la Métropole est chargée de veiller à leur mise en accessibilité et au suivi de ces travaux au travers **de deux Agendas d'Accessibilité Programmés**, liés aux différentes vagues de transfert de compétences.



3 ERP transférés à la Métropole en 2021 :

La Maison natale Pierre Corneille, Le Pavillon Flaubert, le musée de la Médecine

Depuis 2020, le parc d'Etablissements Recevant du Public (ERP) a encore augmenté pour passer de 44 bâtiments avec 3 IOP (Installations ouvertes au public) à 52 bâtiments avec 4 IOP.

Perspectives

Plusieurs ERP sont concernés par des projets de rénovation en cours ou à venir :

- 2025 : Stade Robert Diochon
- 2028 : Office de Tourisme de Rouen
- 2029 : Le futur Pôle Muséal Beauvoisine : Muséum d'histoire naturelle, le musée des Antiquités et l'hôtel des Sociétés Savantes



Stade Diochon : vue depuis le Sud sur la Tribune Lenoble

De nouveaux ERP verront le jour entre 2028 et 2030 :

- La reconstruction de la Maison des forêts à Saint-Etienne du Rouvray
- Un Skatepark sur l'île Lacroix
- Un centre des congrès près du Kindarena

3 GESTION DES DECHETS

La Métropole s'est associée avec la Coordination Handicap Normandie pour mettre à jour le mobilier de collecte des déchets par apport volontaire.

Une pédale d'ouverture est à l'essai sur les colonnes enterrées. Les dimensions des colonnes aériennes ont été revues pour être plus accessibles.



Cela permet également de réduire l'encombrement des trottoirs et facilite les circulations des usagers à mobilité réduite.

4 L'ACCOMPAGNEMENT A LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET L'ENVIRONNEMENT

Le Pavillon des Transitions

Le pavillon des transitions est ouvert depuis 2022. Plusieurs évènements et accueils de groupes en situation de handicap ont été organisés.

- ✓ Le Pavillon est entièrement accessible
- ✓ L'équipement a obtenu le label « Accueil Vélo » en 2023

Exemple de temps forts :



1 soirée organisée dans le cadre de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets par l'association Zéro Déchet Rouen en novembre 2022 : diffusion d'un documentaire avec une traduction en langues des signes



Accueil des groupes de personnes en situation d'handicap : visite guidée des expositions permanentes et/ou ateliers :

17 groupes de visiteurs en situation de handicap, soit un total de 178 visiteurs.

Enfin en 2024, l'installation d'un système de transmission HF dans l'auditorium est prévue. Cela constitue une solution sans fil pour l'accessibilité auditive en ERP.

Animations Mon P'tit Atelier de la COP21

Mon P'tit Atelier de la COP21 est un dispositif d'animations environnementales hors les murs. L'idée est de rendre le citoyen acteur de sa propre transition.



L'équipe d'animation de la Direction de l'Accompagnement de la Transition Ecologique est intervenue au sein de plusieurs structures accueillant des personnes en situation de handicap, de primo-arrivants et de non-lecteurs (avec des supports d'animation adaptés en FALC)

5 L'HABITAT

Deux fiches actions du Plan local de l'Habitat visent une meilleure accessibilité :

- Favoriser la prise en compte des besoins liés au handicap et à la perte d'autonomie
- Prendre en compte les besoins inhérents au vieillissement de la population

Les aides de l'Agence Nationale de l'Habitat sont mobilisées pour des travaux d'adaptation des logements pour des situations de perte d'autonomie ou de handicap. L'adaptation des logements au vieillissement et au handicap fait partie des réponses apportées. Dans ce cadre, en 2022 et 2023 **106 ménages ont bénéficié d'une aide de de l'ANAH**

Le développement de solutions de logements adaptés pour des personnes en situation de handicap et ou de vieillissement

Résidences accueil

La Métropole accompagne les projets de création de logements en structures adaptées dans le cadre de la délégation des aides à la pierre et de ses aides financières

Fin 2023 : livraison d'une résidence accueil de 24 logements à Saint-Etienne-du-Rouvray.

Cette résidence permet de loger des personnes isolées en situation de handicap psychique, stabilisées, dans un cadre de vie semi collectif favorisant le vivre ensemble et animé par des hôtes de maison (association La Clé)

L'habitat inclusif pour des personnes en situation de handicap ou de la perte d'autonomie

La Métropole contribue à l'étude de ces projets d'habitat inclusif portés par des associations du champ du handicap ou de l'accompagnement de personnes âgées **en étant membre de la Conférence des Financeurs** de la perte d'autonomie pilotée par le Département en lien avec l'Agence Régionale de Santé. Cette subvention permet de financer le fonctionnement du projet de vie social et partagé sur plusieurs années, l'animation de la vie collective, régulation du vivre ensemble, faciliter l'accès à des activités et services extérieurs, etc..

Le logement social dédié pour des personnes âgées ou en situation de handicap

Toujours en lien avec la Conférence des Financeurs de la perte d'autonomie et de l'habitat inclusif, la loi Accompagnement de la Société au Vieillissement (ASV) permet aux bailleurs sociaux de prioriser des logements pour des personnes âgées ou en situation de handicap autour d'un projet social sous réserve d'élaborer un projet social



La résidence intergénérationnelle Simone Veil du Foyer Stéphanois est un exemple de logement social dédié pour des personnes en situations de handicap ou âgées : elle a été inaugurée en octobre 2023 à Amfreville-la-Mivoie. C'est le premier projet labellisé « Mon Logement Santé » en Normandie.

Perspectives pour 2024-2025

La Métropole a pour objectifs de poursuivre les différents volets de ces actions :

- ✓ Accompagner le développement des aides de l'ANAH autonomie en lien avec le déploiement national de MA PRIM ADAPT
- ✗ Accompagner le développement de structures collectives de type résidence accueil pour des personnes en situation de handicap
- ✓ Prendre en compte les situations de handicap dans l'élaboration du système de cotation des demandes de logement social.

6 LA CULTURE ACCESSIBLE A TOUTES ET TOUS

En 2022, le Conseil métropolitain a adopté la politique culturelle métropolitaine :

- La culture pour toutes et tous : la Métropole des savoirs, inclusive, festive et généreuse
- La culture par toutes et tous : la Métropole singulière, créative et collaborative
- La culture partout : la Métropole solidaire et effervescente, attractive et ouverte sur le monde.

Dans le cadre des manifestations qu'elle porte, La Métropole propose des actions tenant compte des différentes formes de handicap.

L'arrivée d'une chargée de projets a permis la constitution d'un réseau et d'un lien privilégié avec les associations qui œuvrent dans le champ du handicap et médico-social.

Manifestations culturelles

Dans le cadre du festival SPRING d'arts du cirque, la diffusion des informations est adaptée aux publics en situation de handicap : réunions en LSF, supports en FALC, etc.

En 2023, tous les lieux de représentation du festival étaient accessibles.

Pour les journées européennes du Patrimoine et du Matrimoine, **les informations et précisions en matière d'accessibilité des lieux et animations**, sont disponibles sur le site internet www.visiterouen.com

Les musées Métropolitains

Les musées de la Métropole proposent d'enrichir l'expérience de visite de tous les publics en situation de handicap.

Les visites adaptées pour les publics individuels et les groupes

Des visites en LSF et en audiodescription sont régulièrement proposées. Les médiateurs du pôle Arts ont été formés.

De nouvelles formes de visites ont été élaborées dans le Musée Beauvoisine et la Fabrique des Savoirs : visites gestuelles et visites sensorielles, visites sonores immersives et aussi des visites en cycles pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer. Des expositions sensorielles accessibles à tous sont présentées.

Deux projets spécialement adaptés aux publics souffrant de troubles du spectre autistique en lien avec l'Hôpital de Jour Alfred Binet et avec l'Institut Médico-Educatif le Chant du Loup ont été développés.



19 visites individuelles en audio description ont été réalisées en 2022-2023

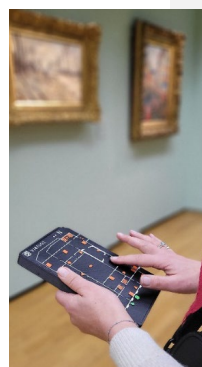
Cela représente 68 personnes accueillies.



100 groupes accueillis, soit 974 personnes en 2022-2023

Le confort et les outils d'aide à la visite

- ✓ Des supports Faciles à Lire et à Comprendre
- ✓ Des cartels oralisés
- ✓ Des tablettes tactiles pour mieux se repérer
- ✓ Dix flâneuses, fauteuils mobiles d'aide au déplacement, pour limiter la fatigabilité
- ✓ Plus de mobilier pour le confort et le repos des visiteurs (Corderie Vallois, Fabrique des Savoirs et Musée des Beaux Arts)
- ✓ Des salles de répit pour limiter les stimulations (Musées des Beaux Arts, musée de la Céramique)



Des partenariats au sein du réseau

Plusieurs partenariats sont par ailleurs menés avec des acteurs du réseau lié au handicap et à l'accessibilité afin d'améliorer les conditions de visite ou de contribuer à la diffusion des bonnes pratiques en matière d'accessibilité culturelle.

- ✓ Groupement Insertion Handicapés Physiques (GIHP Normandie)
- ✓ Laboratoire d'Informatique du Traitement de l'Information et des Systèmes
- ✓ Etablissements médico-sociaux

7 | TOURISME ET HANDICAP

Commenté [HN1]: Relire et compléter avec yann B

Les Bureaux d'information de l'Office de Tourisme de Rouen et de Jumièges ont obtenu la Marque Tourisme et Handicap et les conseillers en séjour sont tous formés et sensibilisés à accueillir dans les meilleures conditions tous les publics.

L'ensemble des sites touristiques, établissements de restauration et d'hébergement ayant reçu cette marque sont recensés sur le site internet de l'Office du Tourisme de Rouen : <https://www.visiterouen.com/>

Le site internet comporte également une sélection de lieux accessibles et qui proposent des dispositifs pour accompagner au mieux les visiteurs en situation de handicap dans leur découverte de la ville.



L'accompagnement de la Coordination Handicap Normandie pour l'obtention de la marque Tourisme et Handicap

La Coordination Handicap Normandie accompagne les établissements qui en font la démarche vers l'obtention de la Marque Tourisme et Handicap.

La CHN réalise cet accompagnement notamment auprès de la Métropole Rouen Normandie en vue de la reconnaissance par la Marque Tourisme et Handicap de plusieurs établissements dont la Métropole est gestionnaire.

SPORTS ET LOISIRS

La métropole Rouen Normandie a pour objectif de favoriser la pratique sportive par deux axes stratégiques :

- aider les associations de la Métropole à se doter des matériels nécessaires
- favoriser l'activité physique et sportive de chacun au quotidien



En 2022 et 2023 37 694 € ont été attribués à des associations sportives

Ces sommes ont permis aux associations sportives :

- d'acheter ou d'améliorer des équipements sportifs,
- de permettre à leurs athlètes de concourir à des manifestations nationales ou internationales,
- de développer de nouvelles activités sportives,
- et d'améliorer les conditions d'apprentissage...

La coordination territoriale des Maisons Sport Santé

Objectif : accompagner 400 patients par an porteurs d'une maladie chronique et envoyés par leur médecin traitant.

Dans ce cadre, la métropole a attribué des subventions à cette coordination à hauteur de 60 000 de 2021 à 2025.

8 SOLIDARITE ET SANTE

Contrat local de santé

Un **Contrat Local de Santé** (CLS) a été signé avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) de Normandie et la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) autour d'une stratégie concrète en faveur de la santé de chacune et chacun. Trois axes sont développés :

- ✓ L'accès aux soins et à la santé
- ✓ La santé environnementale
- ✓ La prévention et la promotion de la santé



Ce dernier volet se traduit par la mise en place de formations de secouristes en santé mentale : **48 personnes formées lors de 5 formations** de 2 jours en Premiers Secours en Santé Mentale (PSSM)

L'accompagnement à la **création d'un Clubhouse** a été réalisé : lieu d'accueil pour rompre la solitude et construire un projet professionnel pour les personnes concernées par un trouble psychique.

Solidarité Internationale

Dans le cadre de sa stratégie de Solidarité Internationale, la Métropole Rouen Normandie soutient les projets **d'accès à l'eau et à l'assainissement** et en participant à des **fonds d'aides nationaux**.

De plus, 5 projets internationaux initiés par des associations locales ont été **lauréats d'un appel à projets de lutte contre les discriminations** de la métropole avec un **soutien à hauteur de 30 000 €** (dont 2 en direction des personnes en situation de handicap) :



- ✓ Projet de soutien aux parents d'enfants handicapés au Maroc par les associations Aide mon Handicap et Amal Salé
- ✓ Projet pour l'amélioration des conditions de vie des pêcheurs et leurs familles au Cap-Vert porté par l'Institut Médico Educatif (IME) Max Brière

9 INCLUSION ET INSERTION ECONOMIQUE

Le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE)



Le PLIE est un dispositif du Fonds Social Européen qui soutient l'orientation, l'insertion, la formation et l'accompagnement vers l'emploi durable de personnes exclues du marché du travail. Les institutions (France Travail, Mission Locale...), les communes et leurs services sociaux, de nombreuses entreprises et près d'une centaine de structures d'insertion et d'organismes de formation participent à cette démarche

717 adhérents accompagnés par le PLIE en 2022 et 942 en 2023 dont 89 personnes en situation de handicap sur toute la Métropole Rouen Normandie.

Clauses d'insertion par l'activité économique

Des dispositifs sont prévus dans les marchés de la Métropoles pour favoriser l'insertion professionnelle. En 2022-2023, près de **150 000** heures d'insertion par an permettent aux personnes éloignées de l'emploi de bénéficier d'un contrat de travail auprès des entreprises titulaires des marchés

- En 2022, **23** personnes à la recherche d'un emploi en situation de handicap ont bénéficié d'heures de travail
- En 2023, **15** personnes à la recherche d'un emploi en situation de handicap ont bénéficié d'heures de travail

L'achat socialement responsable

La métropole a adopté un Schéma de Promotion des Achats Socialement et Ecologiquement Responsables (SPASER) pour favoriser l'achat socialement responsable et le recours aux entreprises du Secteur du Travail Protégé et Adapté (STPA)

Quelques données quantitatives pour la période 2022-2023

- 6 marchés réservés aux structures du handicap (ESAT, EA) : espaces verts, distribution guide, nettoyage, traiteur...
- 17 ESAT et EA rencontrés par l'unité clauses sociales en 2022 et 2023
- 6 ESAT / EA présents lors d'un atelier dédié aux entreprises inclusives sur « répondre aux marchés publics »
- 3 rencontres avec le Groupement d'Intérêt Économique Norm'Handi (réseau régional) pour identifier les catégories d'achats des ESAT / EA et les orientations stratégiques du SPASER

Des actions de promotion des activités du STPA auprès des acheteurs publics et privés

- Mise à jour en 2023 du site Internet dédié aux activités des ESAT et des EA sur le territoire de la Métropole Rouen Normandie : www.esat-ea.fr
- Mise en relation / sourcing auprès des entreprises inclusives en fonction des besoins d'achats. En 2023 : 8 mises en relation directes avec ESAT/EA pour 5 contrats de prestations
- Organisation le 12 octobre 2023 d'un événement autour de l'achat responsable et inclusif et la rencontre directe entre 22 acheteurs grands comptes et 25 entreprises inclusives (dont 10 structures du handicap)



10 AGIR EN INTERNE, UNE POLITIQUE DES RESSOURCES HUMAINES INCLUSIVE

Sur la période 2022-2023, la Direction des Ressources Humaines de la Métropole a décliné des plans d'actions stratégiques pour le suivi, l'accompagnement et le maintien dans l'emploi des agents en situation de handicap.

Cette politique des ressources humaines repose sur plusieurs axes stratégiques guidant les actions et les orientations :

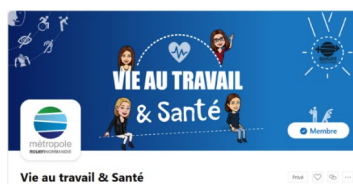
- **Le suivi des bénéficiaires de l'obligation d'emploi**

En 2022, **90 agents de la Métropole** ont une reconnaissance de travailleurs handicapés et **137 agents** sont bénéficiaires de l'obligation d'emploi.

- **La signature d'une nouvelle convention avec le FIPHP**

L'effectif d'emploi de personnes en situation de handicap en 2022 est de 7.14%, et en 2023 de 6.74%. Ces valeurs sont supérieures au seuil réglementaire de 6%.

- La poursuite de **campagnes de sensibilisation auprès des agents** : ateliers sur la compréhension du handicap et publications sur le réseau social interne



- Le **développement de rencontres et d'échanges** avec les acteurs locaux de l'insertion professionnelle et les entreprises inclusives : en lien avec CAP emploi, la Métropole a fait appel à des entreprises adaptées ou ESAT
- **L'accompagnement tout au long du parcours professionnel** et le maintien dans l'emploi : suivi des aménagement des postes, actions d'aide à la communication, prévention des risques pour inaptitude au travail...
- **Actions du CNAS et de l'APRM** à destination des personnes en situation de handicap et des aidants
- **Actions de formation** : premiers secours en santé mentale et accompagnement des agents inaptes à leurs fonctions ou en reclassement